

PROJET MEDICO SOIGNANT

Harcot 2030





Sommaire partition 2

Préambule	p.22
Méthodologie	p.23
Calendrier	p.24
Axe 1 : le rétablissement	p.25
Axe 2 : le aller vers, les coopérations et partenariats	p.26
Axe 3 : l'addictologie	p.27
Axe 4 : la formation, l'innovation et la recherche	p.28
Axe 5 : l'autisme et les TND	p.29
Axe 6 : la pair-aidance	p.30
Axe 7 : les urgences	p.31
Axe 8 : la prévention et le repérage de la souffrance psychique	p.32
Axe 9 : la transition entre les âges	p.31
Axe 10 : l'accompagnement des aidants	p.35
Annexes : projets de pôles	p.36

PRÉAMBULE

Dans un contexte de transformation et d'évolution des pratiques en santé mentale, il est essentiel de réfléchir à de nombreux enjeux : la complexité des troubles mentaux, l'augmentation des demandes de soins, la nécessité de favoriser l'inclusion sociale et le rétablissement, ainsi que l'importance de la coopération entre les différents acteurs d'un territoire de santé.

Face aux enjeux croissants de santé mentale dans notre société, l'EPSM Sud Bretagne CH Charcot s'engage à construire un projet ambitieux, humaniste et résolument tourné vers l'avenir pour la période 2025-2030. Cette réflexion collective a pour ambition de mieux répondre aux besoins des personnes suivies et de leurs proches. Notre mission repose sur une conviction forte : chaque personne, quel que soit son parcours, peut accéder à un chemin de rétablissement, soutenu par des soins adaptés, des équipes engagées et un environnement bienveillant.

C'est dans cette optique que nous avons élaboré un nouveau projet médico-soignant, structuré autour de 10 axes stratégiques, validés lors des instances de notre établissement.

Ce projet est transversal et s'appuie sur les projets de pôle de notre établissement : le pôle de psychiatrie adulte, le pôle de pédopsychiatrie, le pôle de psychiatrie du sujet âgé et le pôle médico-technique. En favorisant la synergie entre ces différentes entités, nous visons à créer un parcours de soins fluide et cohérent, centré sur le patient et ses besoins spécifiques.

Ensemble, nous devons relever le défi de l'innovation en santé mentale, en formant les professionnels aux meilleures pratiques, en développant des partenariats solides avec les acteurs de notre territoire et en intégrant les nouvelles technologies. Ce projet représente une étape cruciale dans notre engagement à offrir des soins de qualité, adaptés et respectueux des droits de chaque individu.

Nous sommes convaincus que ce projet contribuera à renforcer notre place en tant qu'établissement pilote en santé mentale et en psychiatrie du territoire. Ainsi, ce projet est un cap collectif, un horizon partagé où chaque acteur, chaque usager, chaque partenaire à sa place. Ensemble, construisons une santé mentale plus accessible, plus humaine et résolument tournée vers le rétablissement.

Françoise CROSSIN

Directrice des Soins Infirmiers,
de Rééducation et Médico-
Techniques



Dr Laurent LESTREZ
Président de la CME

MÉTHODOLOGIE

L'élaboration du projet médico-soignant s'est appuyé sur une démarche participative. Suite à l'appel à candidature publié en 2024, le groupe projet s'est constitué.

Piloté par le Docteur Lestez, Président de la Commission Médicale d'Etablissement, et par Madame Crossin, coordinatrice générale des soins, ce groupe projet intègre un représentant des usagers, plusieurs professionnels issus des 4 pôles d'activité exerçant différents métiers de l'établissement : médecins, pharmacien, infirmiers, cadres de santé, psychologue....

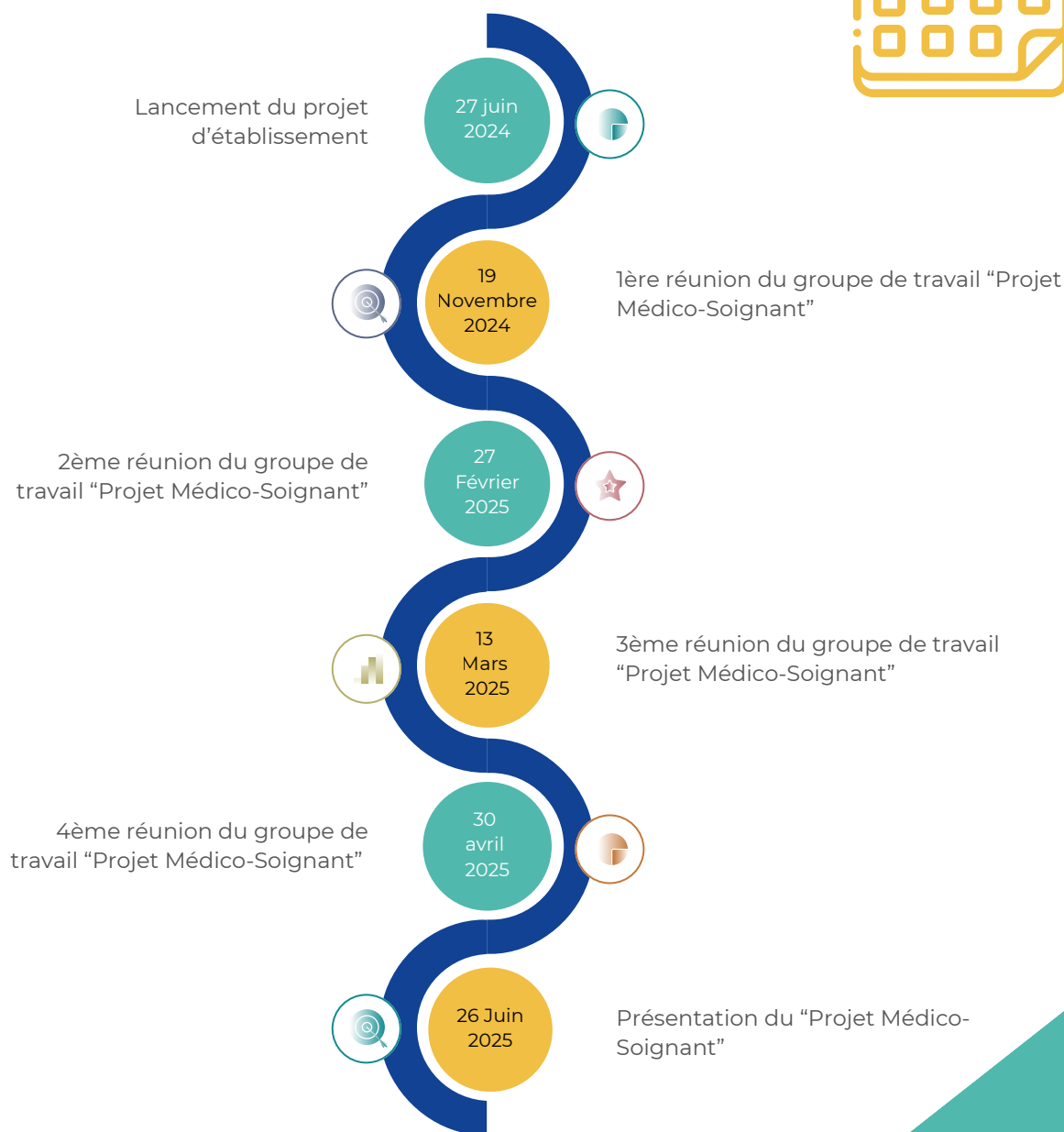
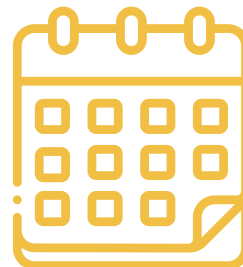
- Dr Marie-Armelle ELIAS, Médecin Chef de Pôle PPSA, Représentante de la CME
- Dr Elisabeth PALIERNE, Pharmacienne
- Dr Anne-Cécile COURTOIS, Médecin, PPEA
- Dr Céline BESANCENOT, Médecin, PPA
- Dr Déborah FRITSCH, Médecin, PPA
- Dr Armelle LEVRON, Médecin, représentante du GHT
- Marc JAOUEN, RU
- Salima LE GOUESTRE GHALIFA, Cadre de santé, PPEA
- Ludovic PECHEYRAND, Cadre de santé, PPEA
- Sandrine OLLIER, Cadre de santé, PPSA
- Nathalie PETIT, Cadre de santé, PPA
- Valérie OLIVIEREAU, Infirmière, PPA
- Ludovic DANET, IPA, PPA
- Marina LE HEN, Infirmière PPA
- Isabelle LOUSSOUARN, Infirmière PPA
- Virginie DROFF, Psychologue PPEA

Le groupe projet s'est réuni à 4 reprises entre novembre 2024 et avril 2025. Afin de nourrir leur réflexion, les participants se sont appuyés sur les projets de pôles d'activités de l'établissement, le projet médico-soignant partagé du territoire, ainsi que le projet territorial en santé mentale du Morbihan.

Les échanges riches et dynamiques ont permis de faire émerger des propositions d'actions transversales aux différents pôles d'activité, articulées autour de dix axes structurants.

Ce projet élaboré collectivement, nourri par les expériences et connaissances de chacun des participants témoigne du dynamisme et de la vitalité de l'établissement, au service des besoins de la population de notre territoire.

CALENDRIER



AXE 1 : LE RETABLISSEMENT

Le respect des droits des personnes et leur parcours de rétablissement sont au coeur de notre démarche. Cet axe vise à garantir l'accès aux soins dans le respect des droits fondamentaux, à promouvoir une culture de rétablissement au sein de l'établissement et à renforcer l'accès aux soins de réhabilitation pour tous les usagers, sur l'ensemble du territoire.

Objectif 1 : favoriser le respect des droits des personnes présentant des troubles psychiques

- Déployer le programme "QualityRights" afin d'évaluer et d'accompagner les équipes dans l'amélioration de la qualité des soins et le respect des droits des personnes.
- **Promouvoir les pratiques non coercitives en intégrant dans le cadre du projet architectural une réflexion sur le respect des droits fondamentaux.**
- Poursuivre le déploiement des directives anticipées en psychiatrie sur l'ensemble des pôles d'activité clinique

Objectif 2 : Promouvoir les pratiques orientées "rétablissement" à l'échelle de l'établissement

- Valoriser les pratiques à travers l'obtention d'une labellisation "rétablissement" pour l'EPSM avec l'ARS et le C3RB
- Développer la communication et les actions de sensibilisation auprès des professionnels et des usagers, autour de la promotion de la culture du rétablissement
- Développer la prise en compte de l'expérience patient en valorisant leur expression et en sensibilisant les professionnels à l'importance du recueil de cette expérience
- Enrichir notre offre de soins en programme d'éducation thérapeutique et de remédiation cognitive à tous les âges de la vie

Objectif 3 : Favoriser l'accès aux soins de réhabilitation pour l'ensemble des usagers du territoire couvert par l'EPSM

- **Faire évoluer les compétences des professionnels par le biais de formation aux outils du rétablissement**
- Poursuivre le recrutement de nouveaux métiers au sein de l'EPSM : métiers de la rééducation, APA, sociaux éducatifs
- Améliorer la communication sur les dispositifs de l'EPSM auprès des équipes internes et des partenaires externes dont les libéraux

AXE 2 : ALLER VERS, COOPÉRATIONS ET PARTENARIATS

L'EPSM Sud Bretagne CH Charcot place la coopération et l'aller-vers au coeur de sa stratégie : partenariats de territoire, travail en réseau, interventions hors les murs et médiations innovantes renforcent l'accessibilité et la continuité des soins

Objectif 1 : Renforcer l'agilité des professionnels dans une logique d'allers-vers

- Proposer des formations spécifiques aux pratiques de travail en ambulatoire
- **Identifier les professionnels ayant une expertise spécifique (psycho-trauma, TSA, addictions...) et leur donner la possibilité de les mobiliser en appui transversal sur plusieurs services ou équipes.**
- Poursuivre et/ou renforcer la mise en œuvre d'équipes mobiles spécialisées et pluriprofessionnelles
- Formaliser un processus simplifié de conventionnement avec les partenaires, afin de fluidifier les coopérations

Objectif 2 : Améliorer la lisibilité, l'accessibilité et la coordination des dispositifs de soins

- Améliorer l'accès à un interprétariat de qualité
- Créer des supports de communication pour présenter l'ensemble des dispositifs de soins proposés par l'EPSM
- **Clarifier les modalités de recours aux différents dispositifs de soins**
- Conforter et encourager les initiatives et expérimentation visant à soutenir la coordination des parcours de soins.

Objectif 3 : Développer et consolider les partenaires actifs avec les différents acteurs du territoire

- Développer nos interventions dans les secteurs médico-sociaux et les établissements de l'éducation nationale
- Identifier dans chaque secteur d'activité les partenaires à mobiliser
- Poursuivre et conforter la participation de l'établissement à la dynamique territoriale (CLSM, CTS, CPTS...)
- Favoriser une communication régulière et structurée avec les partenaires internes et externes.

AXE 3 : L'ADDICTOLOGIE

L'addictologie, indissociable de nombreux parcours de vie, bénéficie d'une approche intégrée, en lien étroit avec les autres disciplines et les différents partenaires du territoire, notamment le projet médico-soignant du GHT.

■ Objectif 1 : Renforcer la dynamique partenariale dans le parcours de soins en addictologie sur le territoire en tenant compte de la graduation des soins

- Améliorer l'information relative aux dispositifs existants et à l'offre de soins en addictologie du territoire, à destination de la population et des professionnels
- **Identifier et formaliser avec les acteurs du territoire les parcours de soins en addictologie**
- **Mettre en place des réunions de synthèses, pluridisciplinaires et pluri-partenariales avec les acteurs du territoire spécialisés en addictologie**

■ Objectif 2 : Favoriser la réduction des risques

- Accompagner la transformation de l'EPSM en "lieu de santé sans tabac"
- Améliorer les connaissances des professionnels à propos des dispositifs de soins spécialisés en addictologie, sur leurs missions, et la façon dont ces derniers peuvent être mobilisés
- Développer les compétences des professionnels de l'EPSM en addictologie via la formation continue, notamment sur l'utilisation d'outils spécifiques d'évaluation et de suivi en addictologie.

■ Objectif 3: Améliorer la prise en charge des personnes présentant des pathologies duelles

- Développer l'offre de soins en activité physique adaptée au sein de l'EPSM, en lien avec les recommandations de bonnes pratiques
- Proposer des activités de médiation au sein de chaque unité d'hospitalisation à temps complet
- Constituer une équipe mobile pluriprofessionnelle en addictologie dont la mission sera de soutenir et d'étayer les équipes dans l'accompagnement des patients présentant des pathologies duelles.
- Mettre en place des consultations conjointes psychiatrie-addictologie, avec nos partenaires du territoire.

AXE 4 : FORMATION, INNOVATION ET RECHERCHE

La formation, l'innovation et la recherche structurent notre volonté d'excellence et d'adaptation constante. Former aujourd'hui les professionnels de demain, intégrer les savoirs scientifiques aux pratiques quotidiennes, expérimenter de nouveaux dispositifs, constituent des enjeux importants.

Objectif 1 : Promouvoir et soutenir la recherche en santé mentale afin d'encourager l'innovation

- **Adhérer à différents réseaux de recherche GIRCI-GO (Groupement interrégional de recherche clinique et innovation), Réseau Brec'h, ADRPPsy**
- Faciliter l'accès à un statisticien pour accompagner les projets de recherche.
- Développer l'accès aux revues scientifiques et aux bases de données scientifiques en ligne
- Favoriser les partenariats scientifiques pour initier des projets de recherche, tout en accompagnant et valorisant la production écrite et la publication d'initiatives innovantes.
- Présenter un projet de recherche dans le cadre du PHRIP (Programme Hospitalier de Recherche Infirmière et Paramédicale).
- Encourager la création de groupes de recherches sur des sujets spécifiques à la santé mentale au sein de l'établissement

Objectif 2 : Former les professionnels à la méthodologie de recherche et à l'utilisation des outils numériques pour améliorer la qualité des soins

- Diffuser une culture soignante fondée sur les données probantes
- Proposer un accompagnement méthodologique aux professionnels afin de soutenir les projets de recherches internes
- Développer les formations communes avec d'autres établissements pour partager des pratiques et favoriser la collaboration
- Promouvoir la formation en Anglais pour faciliter l'accès à la littérature et à la publication scientifique
- Proposer des formations aux professionnels à l'usage d'outils numériques

Objectif 3 : Encourager l'innovation clinique et technologique dans les pratiques quotidiennes

- Accueillir un interne en pharmacie
- Renforcer le recours à la télémedecine pour faciliter les avis spécialisés et les consultations externes
- **Renforcer l'usage du numérique en santé, à travers le déploiement de la télémedecine et des outils digitaux facilitant l'accès à l'information et à la formation des professionnels et du grand public.**
- Développer la téléconsultation couplée aux interventions des équipes mobiles ou de secteur pour optimiser le temps de travail et garantir la sécurité des soignants
- Soutenir la communication autour des projets de recherche pour encourager la participation et la visibilité des projets
- Favoriser l'accès aux soins et traitements innovants.

AXE 5 : AUTISME ET TND

Ce projet accorde une attention renforcée aux troubles du neurodéveloppement (TND), notamment aux troubles du spectre de l'autisme (TSA), aux troubles déficitaires de l'attention (TDAH). Il vise à structurer une réponse diagnostique, thérapeutique et partenariale adaptée, inclusive et coordonnée, tout au long de la vie, au sein de l'EPSM et sur le territoire..

Objectif 1 : Améliorer le dépistage des TSA et TND à tout âge de la vie

- Recruter un psychiatre spécialisé en TSA et TND afin de renforcer les capacités de diagnostic précoce
- **Systématiser le diagnostic pluridisciplinaire par le recrutement de professionnels spécialisés (psychologue, neuropsychologue, neurologue, psychiatre, psychomotricien, orthophoniste...)**
- Améliorer les compétences des professionnels de l'EPSM par le déploiement d'actions de formation ciblées sur les TSA et TND dans l'ensemble des pôles cliniques
- Faciliter la mise en place de temps de partages de pratiques entre professionnels de l'EPSM
- Identifier un référent TSA/TND dans chaque service de soins.

Objectif 2 : Développer les accompagnements auprès de nos différents partenaires et dans les lieux de vie

- Développer les actions de soutien vers les partenaires du champ social, éducatifs et médico-social de territoire afin de réduire le sentiment d'isolement des équipes
- Renforcer l'équipe de l'IFT afin de permettre des interventions à domicile et en milieu scolaire (équipe mobile): **Projet MNEA**
- Proposer des programmes d'accompagnements parentaux spécifiques pour les enfants et les adultes présentant un TSA ou TND (Ex : Programme BARKLEY)
- Elaborer un annuaire des ressources et dispositifs d'appui TSA/TND à destination des professionnels et usagers

Objectif 3 : Améliorer la prise en charge au sein de l'EPSM

- **Intégrer dans les futurs projets architecturaux, des espaces de soins et d'hébergements adaptés aux besoins spécifiques des personnes TSA/TND**
- Développer la pair-aidance dans la filière de soins TSA/TND
- Faciliter les transmissions d'informations spécifiques aux prises en charge des patients TSA/TND par l'intégration systématique dans le dossier patient informatisé d'outils spécifiques (Ex : profil sensoriel, outils de communication...)
- Proposer des programmes d'éducation thérapeutique ciblés et adaptés aux besoins des personnes TSA/TND et de leurs familles.

AXE 6 : PAIR AIDANCE

Le développement de la pair-aidance, ressource essentielle et porteuse d'espoir, marque notre volonté de reconnaître pleinement l'expérience vécue comme un levier de transformation des pratiques.

Objectif 1 : Définir et structurer le rôle des pairs aidants dans les parcours de soins en santé mentale

- Poursuivre les actions de sensibilisation auprès des professionnels et des usagers sur la pair-aidance
- Engager une réflexion sur l'intégration de temps de pair-aidance dans chaque projet d'unité
- Formaliser avec les professionnels, les usagers et en lien avec la plateforme de la pair-aidance départementale, les rôles et missions des pairs aidants au sein de l'EPSM
- Structurer les modalités d'accueil et d'accompagnement des pair-aidants dans l'exercice de leurs missions afin de faciliter leur intégration.

Objectif 2 : Renforcer la participation des usagers et pairs aidants dans les différents projets de l'EPSM.

- Impliquer les usagers et les pair-aidants dans la co-construction des projets architecturaux
- Impliquer les pair-aidants dans les réponses aux appels à projets
- Inclure systématiquement les pairs aidants dans les programmes d'Education Thérapeutique du Patient (ETP)
- **Mettre en place des groupes de paroles animés conjointement par des soignants et des pairs aidants y compris en unité d'admission.**

Objectif 3 : Développer une politique institutionnelle de pair aideance

- Repérer les personnes disposant des potentialités et ayant le souhait de s'engager dans un parcours de pair-aidant
- Développer la communication avec les psychiatres libéraux ou les médecins généralistes afin d'identifier de potentiels pair-aidants
- Organiser une journée annuelle de communication dédiée à la pair aideance
- **Généraliser les interventions des pairs-aidants sur l'ensemble des pôles cliniques**
- Favoriser les partages d'expériences entre pairs aidants

AXE 7 : URGENCES

Dans un contexte où les urgences psychiatriques deviennent de plus en plus fréquentes et complexes, notre établissement renforce son action pour garantir une réponse rapide, coordonnée et respectueuse de la dignité des personnes.

■ Objectif 1 : Soutenir, proposer les dispositifs de soins qui limitent le recours aux urgences

- Développer et pérenniser les dispositifs avancés en santé mentale sur l'ensemble du territoire
- Mettre en place un dispositif d'aller-vers pour les situation de non-demandes avec une possibilité d'évaluation à domicile ou dans un lieu tiers : dispositif DAVIPSY
- Engager une réflexion sur la pertinence de la mise en place de lits d'hospitalisation de courte durée
- Structurer la filière psycho-trauma accessible à tous les âges de la vie

■ Objectif 2 : Garantir l'accès aux soins dans un délai raisonnable

- Garantir l'accès à un Infirmier d'Accueil et d'Orientation dans tous les CMP et pour tous les âges en élargissant les plages horaires et en favorisant la délocalisation des consultations de CMP.
- Clarifier et diffuser auprès des usagers et les partenaires les conduites à tenir en situation d'urgence
- Etendre les plages horaires de certains CMP afin de faciliter l'accès aux usagers et à leurs proches
- Faciliter l'accès à des consultations post-urgence

■ Objectif 3 : Consolider les partenariats déjà existants

- Conforter le rôle et les missions du dispositif d'orientation et de régulation de lits
- Pérenniser la présence d'un infirmier de l'EPSM aux urgences pédiatriques
- Engager une réflexion sur la pertinence de la mise en chambre protégée aux urgences du GHBS pour améliorer l'accueil des patients en crise.

AXE 8 : PRÉVENTION ET REPÉRAGE DE LA SOUFFRANCE PSYCHIQUE

La prévention et le repérage précoce de la souffrance psychique sont essentiels pour favoriser une intervention rapide et adaptée. Cet axe vise à sensibiliser la population, renforcer les dispositifs ambulatoires et promouvoir l'inclusion, en lien avec les partenaires du territoire et les usagers.

Objectif 1 : Sensibiliser la population, les partenaires à la souffrance psychique et au repérage précoce

- Déployer des consultations dans les maisons de quartiers et dans les zones géographiques isolées/éloignées
- Proposer des formations au repérage des troubles psychiques : Premiers Secours en Santé Mentale, formations sentinelles : Suicide/Evaluation/ Repérage auprès des partenaires et usagers
- Accompagner les proches dans le dépistage précoce par la création d'un dispositif d'aller-vers à destination des aidants et partenaires "inquiets" : Type DAVIPSY en lien avec l'UNAFAM.
- Transmettre systématiquement aux professionnels libéraux des coordonnées des professionnels référents CMP afin d'améliorer la coordination des soins.

Objectif 2 : Renforcer les dispositifs d'accompagnement ambulatoires

- Renforcer les équipes ambulatoires existantes et en diversifier les compétences dans le cadre d'appels à projets
- Développer l'utilisation des outils standardisés d'évaluation
- Soutenir la collaboration avec les acteurs partenaires accueillant des populations à risque (milieu scolaire et universitaire, centre pénitentiaire, structures médico-sociales...)

Objectif 3 : Concourir à la déstigmatisation des troubles psychiques et à l'inclusion sociale des patients

- Poursuivre et développer les partenariats avec les acteurs culturels du territoire
- Participer activement aux journées nationales de sensibilisation (journée de la prévention du suicide, journée de la schizophrénie...)
- Favoriser l'inclusion de l'hôpital dans la cité en développant des tiers lieux
- Développer le partenariat avec des radios locales (ex : Radio Balise) pour organiser des interventions régulières sur la santé mentale.

AXE 9 : TRANSITION ENTRE LES AGES

Assurer la continuité des parcours de soins lors des transitions d'âge est un enjeu majeur. Ce projet vise à structurer les articulations, renforcer la coopération inter-âges et développer les compétences spécifiques à chaque étape de la vie, pour garantir un accompagnement adapté, précoce et cohérent des usagers.

■ Objectif 1 : Garantir la continuité des parcours de soins lors des transitions d'âge

- Développer des procédures formalisées de relais entre unités (enfants/adultes/personnes âgées), incluant des temps de concertation et d'anticipation
- Intégrer les pairs aidants dans les démarches de transition afin d'accompagner des usagers et favoriser le rétablissement
- Poursuivre la mobilisation de la commission d'appui dans les situations complexes pour sécuriser les relais de prise en charge
- Renforcer l'accompagnement des structures d'aval médico-sociales et sociales (EHPAD, Lieux de vie, IME...)
- Se doter d'un poste éducatif dédié à l'accompagnement des jeunes adultes (16-25 ans), permettant d'assurer un lien entre les services et de soutenir les premières hospitalisations en service adulte
- Engager une réflexion sur la pertinence de création d'une équipe dédiée à la coordination de parcours

■ Objectif 2 : Renforcer la culture commune et la connaissance réciproque des dispositifs pour améliorer les relais inter-âges

- Favoriser les stages d'immersions interprofessionnels (PM et PNM) et entre structures et dispositifs accueillant des publics de différents âges
- Mettre en place des actions de type "Vis ma vie" pour favoriser la compréhension mutuelle entre professionnels (ex : un professionnel d'HDJ se rend en CMP).
- Organiser des temps de présentation croisée des dispositifs de soins pour développer une culture de réseau et de parcours
- Mettre en place des formations communes entre équipes de différents secteurs d'âge sur des thématiques communes afin de renforcer la cohérence des prises en charge.
- **Consolider le partenariat avec les acteurs du champ éducatif et social, dans une logique de co-construction des parcours**

SUITE

AXE 9 : TRANSITION ENTRE LES AGES

■ Objectif 3 : Développer les compétences spécifiques à l'évaluation précoce et à l'accompagnement des transitions développementales et psychopathologiques

- Engager une réflexion institutionnelle sur les modalités de transition dans les parcours de psychose débutante
- **Renforcer les dispositifs de repérages des vulnérabilités et initier des accompagnements précoces et adaptés en engageant une réflexion sur la pertinence de création d'une équipe ambulatoire transversale, intégrant des case-manager, dédiée à l'accompagnement des 15-25 ans ou 16-30 ans**
- Promouvoir l'utilisation d'outils standardisés de repérage des troubles émergents, notamment les échelles CAARMS et PQ-16 (avec formation obligatoire)
- Développer les compétences des équipes dans le dépistage précoce des troubles psychiatriques notamment par le soutien à la formation des professionnels au Diplôme Universitaire (DU) "Intervention précoce".
- Améliorer l'accompagnement et la coordination de parcours des personnes vieillissantes atteintes de troubles psychotiques

AXE 10 : L'ACCOMPAGNEMENT AUX AIDANTS

Les aidants sont des partenaires incontournables du parcours de soins. Leur implication précoce, leur reconnaissance et leur soutien renforcent l'efficacité des prises en charge. Cet axe vise à co-construire avec eux des parcours au plus près des besoins et des attentes des usagers.

Objectif 1 : Renforcer la co-construction et l'implication des aidants dans le parcours de soins, dans une logique de collaboration et complémentarité

- Définir avec chaque patient la place des aidants et les modalités de collaboration entre les professionnels et proches
- Associer précocement les aidants au projet de sortie
- Co-construire en pédopsychiatrie le projet de soin avec les parents et l'enfant et le leur transmettre
- **Mettre en place des groupes de psychoéducation associant aidants et patients**
- Poursuivre un travail sur la flexibilité des horaires de consultations afin de faciliter l'accès aux rendez-vous familiaux (ex : projet d'ouverture de plage de rendez-vous à destination des familles, le samedi matin).
- Organiser chaque année un action de communication en y associant les aidants

Objectif 2 : Renforcer les compétences et l'accompagnement des aidants

- Systématiser l'orientation des aidants vers les associations d'usagers
- Proposer des actions de formation à destination des aidants familiaux dont des formations conjointes avec les professionnels de santé
- Faciliter l'accès à la formation "Premiers secours en santé mentale"
- Proposer des programmes de développement des habiletés parentales (ex : programme BARKLEY "TND-TSA-TDAH") PEHP, Parents en actions
- **Mettre en place des groupes de soutien parentalité / Groupes parents pour les jeunes enfants et adolescents**
- Mettre en place des groupes de paroles à destination des aidants dans chaque pôle.
- Proposer des moments d'échanges conviviaux destinés aux aidants au sein des services volontaires
- Développer les visites à domicile

Objectif 3 : Faciliter l'accès à l'information, aux ressources et aux dispositifs pour un accompagnement global et coordonné des aidants

- Mettre en place une grille d'évaluation ciblée par filière afin de cibler les besoins des aidants
- Développer l'accompagnement des enfants de patients souffrant de troubles psychiatriques
- Mettre en place un annuaire des dispositifs de répit
- Poursuivre l'orientation des aidants vers les dispositifs de soutien et de psycho-éducation de l'EPSM et l'extérieur, à destination des aidants : ex EFA

ANNEXE 1

- 1 Projet Pôle de Psychiatrie Adulte
- 2 Projet Pôle de Psychiatrie de l'enfant et de l'adolescent
- 3 Projet Pôle de Psychiatrie du Sujet Agé
- 4 Projet Pôle Médico-Technique

chiffres clés

orientations stratégiques

1

157
lits

103
places d'hôpital
de jour

7
lieux
de soin

3
équipes
mobiles

2
équipes de
liaison

8715
patients par an

370
personnels non
médicaux

37
personnels
médicaux

Orientation 1 : Le rétablissement comme objectif

- Garantir le respect des droits du patient à toutes les étapes de son accompagnement
- Permettre à l'usager d'être acteur de son projet soin

Orientation 2 : L'aller vers pour faciliter le soin au cœur de la cité et le droit commun

- Renforcer l'offre ambulatoire pour assurer prévention, accompagnement et gestion de crise
- Se positionner comme une ressource pour la santé mentale du territoire
- Accompagner les aidants tout au long de la maladie de leurs proches

Orientation 3 : Le parcours de soin comme guide

- Coordonner le parcours de soins de l'accueil à la sortie
- Adapter l'offre de soins aux besoins des usagers

calendrier

2025

- Réalisation d'une cartographie de l'offre de soin
- Unité 14B : transformation de l'offre de soin et déménagement
- Renforcement de l'offre de soins ambulatoire
- Équipe unique ambulatoire trouble du neuro-développement

2027

- Directives anticipées en psychiatrie : mise en œuvre dans toutes les unités
- Développement des programmes "Bref"

2024

- Mise en œuvre d'une plateforme de réhabilitation
- Projet hôpital de jour sectoriel
- Déploiement de consultations avancées en maison de santé pluridisciplinaire
- Évaluation du besoin de lits d'hospitalisation

2026

- Expérimentation d'un projet unité sécurisée
- Mise en place d'espace d'apaisement dans toutes les unités d'hospitalisation
- Structuration de la filière psycho-trauma
- Recrutement pair-aidants

2028

- Capacitaire adapté au projet de reconstruction

chiffres clés

8

lits

78

places
d'hôpital
de jour

2

équipes
mobiles

1

équipe de
liaison

9

lieux
de soin

2027

patients
par an

139

personnels non
médicaux

10

personnels
médicaux

orientations stratégiques

Orientation 1 : Renforcer les actions de prévention

- Prévention du suicide
- Prévention du psychotraumatisme
- Prévention des troubles précoces : favoriser la prévention à travers le repérage précoce

Orientation 2 : Conforter les missions spécifiques de la pédopsychiatrie sur le territoire

- Accompagnement à la parentalité
- Prise en charge des troubles des conduites alimentaires
- Développement des partenariats sur le territoire
- Mise en place des IPA pour coordination des situations complexes
- Pérennisation d'une réponse aux urgences pédiatriques

Orientation 3 : Renforcer le "Aller vers" comme alternative aux hospitalisations complètes

- Développement de dispositifs alternatifs à l'hospitalisation complète : équipe périnatalité, accueil familial thérapeutique, équipe mobile adolescente, dispositif mobile CPEA, équipe mobile IFT
- Renforcer les missions spécifiques et différenciées des différents métiers en pédopsychiatrie

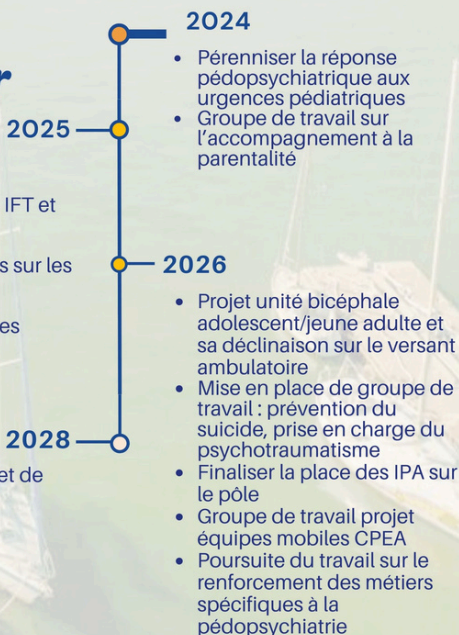
Orientation 4 : Développer les soins dans la période de transition vers l'âge adulte

- Projet d'une unité bicéphale (8-15 ans et 16-18 ans)
- Création de dispositifs ambulatoires adaptés aux psychoses émergentes et aux parcours complexes

calendrier

- Mise en place de l'équipe périnatalité sur le territoire
- Equipe mobile adolescent, IFT et projet Accueil Familial Thérapeutique
- Pérenniser les interventions sur les territoires éloignés
- Groupe de travail sur les psychoses émergentes et les situations complexes à l'adolescence

- Capacitaire adapté au projet de reconstruction



chiffres clés

orientations stratégiques

3



Orientation 1 : Amélioration des conditions d'accueil des patients

- Adaptation du capacitaire de l'unité d'hospitalisation temps plein
- Phase 2 du projet de réhabilitation de l'USLD

Orientation 2 : Rendre visible un parcours de soins du patient âgé

- Améliorer le parcours et le fluidifier
- Elargir l'offre de soins par la réponse à des appels à projet

Orientation 3 : Valoriser une place aux partenaires dans le processus de soins

- Renforcer les relations avec les professionnels des structures partenaires
- Favoriser le lien avec les familles et réaffirmer le rôle du mandataire
- Inclure les représentants des usagers dans la dynamique du pôle

Orientation 4 : Amélioration du parcours territorial du patient

- Renforcer le parcours de soins gériatrique (collaboration avec le pôle gériatrique du GHBS)
- Renforcer le parcours de soins en gérontopsychiatrie

calendrier

- Élaboration d'une charte de fonctionnement territoriale
- Poursuite de la réfection des chambres de l'USLD
- Développement de la formation et information à destination des partenaires

- Création d'un jardin multi-sensoriel à l'USLD



chiffres clés 2023

356

Radios

247

actes cabinet
dentaire et
consultations

792

activités kiné

967

activités
diététique

184

Soins de
pédicure

79

actes
neurologues

40

activités
complémentaires
externes

3

ETP médicaux

2,4

ETP non
médicaux

orientations stratégiques

Orientation n°1 : Améliorer et consolider la prise en charge somatique en intra hospitalier

- Améliorer la communication
- Mieux prendre en compte les risques et vigilances
- Formaliser les rôles et missions
- Valoriser l'activité

Orientation n°2 : Favoriser la continuité de la prise en charge somatique tout au long du parcours au sein de l'EPMS

- Eviter les ruptures de parcours entre l'intra hospitalier et l'ambulatoire
- Améliorer le suivi somatique et la prise en charge globale en ambulatoire

Orientation n°3 : Développer les coopérations

- Promouvoir l'égalité d'accès aux soins généraux et lutter contre la stigmatisation
- Organiser les collaborations et faciliter les liens de réseaux avec les services de spécialités médico-chirurgicales et les médecins traitants
- Renforcer la coopération avec les psychiatres et les partenaires du territoire sur des thématiques partagées (addictologie, iatrogénie médicamenteuse)

Orientation n°4 : promouvoir les démarches de prévention

calendrier



